



**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION FNSA
Du mercredi 20 mai 2015**

Président : Patrick Broud
Secrétaire de séance : Clothilde Pelletier

Participants :

MM Patrick Broud (SITA-AMI), Antoine Butin (SANET BUTIN), Frédéric Vernhes (SARP), Yann Madeline (Madeline SA), Philippe Maillot (Maillot SA), Daniel Flamme (Flamme Assainissement), Edouard Henaut (SUEZ), Bernard Nucci (Malezieux), Loïc Durandeau (Sanitra Fourrier) Jean-Jacques Bonnefond (SRA SAVAC), Fabrice Erval (SARP), Guy Eveilleau (SARP), Odon Willaume (SAS Willaume), Robert Condamine (FCA), Laurent Auboueix (Auboueix SA), Claude Moreau (Rivard), Christian Morin (HYDROVIDE), Gilles Carvallo, Daniel Berthe, Clothilde Pelletier, Florence Lievyn, Charles Le Boulanger (FNSA).

Administrateurs excusés et pouvoirs :

Marc-Olivier Houel (SARP) pouvoir à Guy Eveilleau, Olivier Romain (Saninord) pouvoir à Patrick Broud, Pascal Merland (SARP) pouvoir à Marc-Olivier Houel, Damien Becquet (APLICA) pouvoir à Patrick Broud, Claude Blanc (APLICA) pouvoir à Patrick Broud, Yannick Normant (COLAS) pouvoir à Gilles Giora, Jean-Pierre Bonnafoux (Bondil/SPGS) pouvoir en blanc, Guillaume Clément (Resology) pouvoir en blanc, Gilles Giora (IDETEC), Marie-Chantal Maugenest (Envireauterre), Stuart Harwood (PBS), Boris Drean (SODI), Christine Bérard (CB Conseil), Laurent Barbieri (Malezieux), Michel Weill (Ets M. Weill), Yves Madeline (GEIDE).

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du CA du 12 novembre 2014
- 2- Point sur les dossiers d'actualité de la fédération et des syndicats
- 3- Commissions fédérales et S3C
- 4- Réunions régionales et salons
- 5- Congrès 2015
- 6- Etat financier et bilan 2014
- 7- Questions diverses

Patrick Broud accueille les administrateurs et donne état des pouvoirs et des excusés. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 10h.

1- Approbation du PV du CA du 12 novembre 2014

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 novembre est adopté à l'unanimité sans observation.

2- Point sur les dossiers fédéraux et des syndicats

Patrick Broud donne état des dossiers d'actualité fédéraux.

2-1 Dossiers fédéraux

➤ Démission de Gilbert Chollet

Patrick Broud donne lecture du courrier du 20 avril adressé par Gilbert Chollet à lui-même et à Daniel Flamme faisant part de sa démission de ses différents mandats au sein de la fédération et du SNEA.

N'ayant pu être présent ce jour, il est convenu de l'inviter lors d'un prochain CA pour pouvoir le remercier de tout le travail qu'il a accompli pour la profession et ce depuis de longues années.

➤ Remplacement d'Abdenour Garèche

Une offre d'emploi a été diffusée sur le site de l'APEC et une quarantaine de candidatures ont été reçues. Après sélection, la candidature de Samantha FOULON a été retenue. Elle arrivera à la fédération le 6 Juillet.

➤ Amiante

Le GT amiante « travaux immobiliers » est très actif et 3 réunions se sont tenues depuis le dernier Conseil d'administration. 6 fiches d'intervention en hygiène immobilière ont été élaborées.

Pour rappel, ce groupe travaille sur la problématique de l'amiante couverte par la sous-section 4 de la réglementation : « Intervention sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante ».

Une convention de partenariat relative au projet CARTO a été signée entre l'OPPBTP et la FNSA le 17 mars dernier. Cette convention permettra à la FNSA de procéder aux mesurages des empoussièrtements de différents chantiers en milieu amianté dont la prise en charge financière des mesures et des analyses sera assurée par le projet CARTO.

Sont concernés dans un premier temps les interventions sur gaines et conduits en amiante-ciment intérieurs tels que perçage sur canalisation intérieure, ramonage-curage-détartrage de canalisations EU, EV, EP, ramonage-nettoyage de gaines de vide-ordures et VMC.

D'autres travaux pourront également bénéficier du soutien CARTO, mais dans un second temps comme le grattage sur flocage, le démontage et la dépose ponctuelle de canalisations intérieures, de plaques, de dalles de faux plafonds.

Il convient maintenant de passer dans la phase opérationnelle et de trouver des chantiers pour faire des mesurages et il est demandé à chacun de réfléchir aux chantiers qu'ils pourraient soumettre sachant qu'à ce jour seulement 4 entreprises de la FNSA se sont positionnées pour ce faire.

Concernant les travaux sur réseaux horizontaux, ceux-ci ne font pas partie des opérations prioritaires visées par le projet CARTO.

Il a donc été décidé de ne pas se limiter au projet CARTO mais d'envisager également d'autres voies et des contacts ont été pris avec la CRAMIF-CNAMTS en ce sens.

Guy Eveilleau précise qu'à la différence du projet CARTO dont les coûts des mesurages sont pris en charge par l'OPPBTP, si la profession souhaite passer par cette voie, un financement est à prévoir.

Après discussion le Conseil d'administration donne son accord au groupe de travail pour qu'il poursuive les discussions avec la CRAMIF-CNAMTS et ce notamment pour les réseaux horizontaux avec une enveloppe budgétaire prévisionnelle qui pourrait y être allouée de l'ordre de 10 000 €.

➤ **Amortissement exceptionnel**

Patrick Broud indique que Philippe Maillot a alerté la profession sur les mesures annoncées début avril par le Premier Ministre en faveur de la compétitivité des entreprises.

Parmi celles-ci figure un avantage fiscal exceptionnel à savoir un amortissement supplémentaire de 40% pour les investissements industriels des entreprises, (investissement bénéficiant de l'amortissement dégressif), à condition qu'ils soient réalisés au cours des 12 prochains mois, à savoir du 15 avril 2015 au 15 avril 2016.

Parmi les biens susceptibles de bénéficier de cette mesure, figurent dans les matériels de manutention, « les appareils de curage d'égout, constitués par une pompe à haute pression et son moteur et utilisés par une entreprise de vidange et d'assainissement ».

Une note a été adressée le 18 mai aux adhérents sur cette disposition et un courrier sera adressé à la DGFIP pour obtenir des précisions supplémentaires sur le périmètre concerné.

(NB : Depuis lors la fédération y a reçu réponse et une note complémentaire en date du 29 mai a été adressée aux adhérents.)

2-2 Syndicats et S3C

Patrick Broud passe ensuite la parole aux présidents de syndicat pour faire état de leurs dossiers.

➤ SNEA

Concernant l'assainissement, Daniel Flamme indique que les pictogrammes détrompeurs qui avaient été évoqués lors du dernier Conseil d'administration ont été finalisés. Pour mémoire, ils sont destinés à tous les ouvrages d'assainissement et visent à être mis à la disposition des fabricants de produits d'assainissement pour qu'ils les apposent dans leur livret d'utilisation et sur leurs produits.

Ces pictogrammes sont distribués en séance. Après étude, le Conseil d'administration demande que ceux relatifs aux autorisations (HP, pompage, descente dans l'ouvrage) soient retravaillés car pouvant introduire un doute en terme de sécurité.

Concernant le dossier relatif à l'entretien des aires de lavage, Daniel Flamme indique que plusieurs analyses de boues de piste ont pu être collectées dont les teneurs en hydrocarbures semblent significatives. Avant de prendre une position fédérale, il conviendrait d'être en possession d'autres analyses et invite chacun à transmettre celles qu'ils pourraient avoir car si les teneurs devaient être confirmées, cela remettrait éventuellement en cause leur acheminement en station d'épuration. Le syndicat envisage également de faire retour de ces analyses au CNPA qui souhaitait engager une démarche conjointe de sensibilisation de ses adhérents à l'entretien global des aires de lavage.

Au niveau de l'assainissement non collectif, si la mobilisation dans les territoires visant à exercer des contrôles des personnes agréées et à sanctionner les non agréées reste très inégale, le Ministère de l'Ecologie a donné une nouvelle impulsion en début d'année en dédiant une page à nos métiers sur le site interministériel de l'ANC. Une cartographie interactive est désormais disponible avec liste des personnes agréées par département et ce en temps réel. Des réflexions ministérielles sont également en cours concernant les moyens de sanctions envers les contrevenants.

Les contacts ont été repris avec l'ADEME pour relancer le projet SINOE. Pour mémoire et ce depuis 2007 la FNSA s'associe à l'ADEME pour mettre à jour la base de données des sites de traitement des déchets d'assainissement. 3 campagnes ont d'ores et déjà eu lieu, permettant le référencement de près de 500 sites en métropole.

2015 devrait marquer la 4^{ème} campagne d'actualisation. Cependant, vues les difficultés rencontrées dans la collecte des données et le palier qui semble être atteint en termes de répondants, il est proposé de réorienter la mission afin de constituer un rapport sur l'acceptation des déchets d'assainissement en centre de traitement et proposer des voies d'amélioration. Ce travail se ferait parallèlement à l'actualisation des données existantes dans la base SINOE.

Le budget prévisionnel resterait identique aux années précédentes, soit 25K€ dont la moitié pris en charge par l'ADEME.

Le Conseil d'administration donne son accord.

Concernant l'hygiène immobilière, la problématique de l'amiante occupe la grande majorité des travaux comme il en a été fait état précédemment. Une petite mission en parallèle va toutefois être menée dans les semaines à venir. Le syndicat souhaite réfléchir à une proposition d'affichage type liée aux interventions de curage des colonnes ou de 3D dans les immeubles. La réflexion se portera principalement sur les consignes à respecter et les mentions à afficher en termes de responsabilité des occupants.

Enfin, concernant les actions permettant d'accroître la visibilité de la FNSA, le syndicat a initié une action qui a été communiquée dans la dernière lettre fédérale : il s'agit de « sentorettes » en forme d'hydro cureur dont une face est dédiée à l'entreprise et l'autre réservée au logo fédéral. Plusieurs adhérents ont déjà passé commande ce qui représente 2000 « sentorettes » mis en fabrication.

Patrick Broud passe ensuite la parole à Yann Madeline pour le SMI2D.

➤ **SMI2D**

Avant d'aborder les points plus spécifiques au syndicat, Yann Madeline indique que le compte twitter fédéral dont il a la charge avec Florence Lievyn a été ouvert le 10 avril et qu'il est très actif. Florence Lievyn l'alimente de façon régulière et on compte déjà une cinquantaine de « followers » dont beaucoup d'institutionnels.

Concernant le domaine des transports, Yann Madeline alerte le Conseil sur deux points.

Le remboursement de la TIPP, dont les critères seraient susceptibles d'être modifiés par les douanes pour le réserver aux seules activités de transport et la pression exercée par certaines DRE locales relative au statut de la profession au regard de la réglementation transport (compte propre/compte d'autrui) et ce même pour les véhicules d'assainissement.

Le Conseil d'administration demande que ces deux points soient étudiés plus avant pour pouvoir ensuite intervenir auprès des ministères et instances concernées.

Yann Madeline fait ensuite un point rapide concernant Eco DDS.

Suite au taux important de non-conformité sur certains flux, une expérimentation est en cours en Vendée avec Trivalis en vue d'envisager un modèle mixte alliant une partie financière pure et une partie opérationnelle. Cette expérimentation qui devait s'étaler sur 6 mois va être prolongée jusqu'à la fin de l'année.

Le scénario envisagé est le suivant : EcoDDS garderait en opérationnel les 4 grands flux (pâteux, phytosanitaire, filtres, aérosols) et les 5 autres petits flux (acides, bases, comburants, DDS liquides et emballages vides souillés) deviendraient purement financier.

Le premier rendu de cette expérimentation sera présenté à la CCA du 19 juin.

Au niveau des appels d'offre, le marché actuel se termine fin 2015 et les prochains marchés seront sur la même organisation : collecte/tri-regroupement/traitement.

En l'absence de Stuart Harwood excusé, Patrick Broud passe ensuite la parole à Daniel Berthe pour S3C dont les travaux sont très liés à ceux de SMI2D.

➤ S3C

Daniel Berthe indique que la pression de Total reste très forte et qu'il n'y aura plus de dérogation à partir du 1^{er} Juillet 2015.

Depuis le début de l'année 2015, 8 sessions d'examens ont été organisées, représentant 624 examens (485 examens réussis et 139 échecs) contre 648 examens en 2014.

Les taux de réussite sont de 82% pour la haute pression, 84 % pour le pompage et 64% pour le décapage.

Trois sessions d'examen sont encore programmées d'ici fin juin.

Concernant les travaux en cours, ils portent sur la validation de la révision des référentiels techniques, la mise à jour du contenu du référentiel et des grilles d'examens et la finalisation des travaux engagés sur les sujets techniques (raccords et dispositifs anti-fouet).

Au niveau de l'organisation des examens, après une période très dense fin 2014 et au cours du 1^{er} trimestre 2015, assurée par le personnel de la FNSA, une nouvelle organisation se met désormais en place. L'organisation et le suivi des examens sera assuré par l'informaticien mis à la disposition de S3C par Stuart Harwood et l'assistance de la FNSA se recentrera sur le travail relatif aux référentiels et sur la gestion comptable.

Patrick Broud rappelle que la synergie entre S3C et SMI2D dans le domaine de la maintenance industrielle est essentielle et il est donc important que les adhérents de S3C soient adhérents de SMI2D comme le sont les propres adhérents de ce dernier à S3C.

En tant que syndicat métier, SMI2D a pour rôle d'être force de proposition de S3C avec mise en commun par exemple des compétences des techniciens des deux structures et travailler à un développement durable et complémentaire des deux entités.

Patrick Broud passe ensuite la parole à Bernard Nucci vice-président du SYNCRA, en l'absence de Gilles Giora excusé.

➤ SYNCRA

Au niveau des travaux techniques, le guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neuf de l'ASTEE et sur lequel la profession a travaillé pendant trois ans est terminé. Il remplacera à compter du 1^{er} juillet 2015 les trois guides datant de 2005. Sur les 1 000 exemplaires édités, plus de 600 ont d'ores et déjà été diffusés.

La révision de la norme EN 1610 est également terminée et devrait être publiée dans le courant de l'année.

La commission technique du syndicat, qui a été réactivée, a tenu 3 réunions depuis le dernier CA. Ses travaux portent pour le moment sur l'élaboration de QCM pour les inspecteurs et sur les 3 types de contrôle.

La révision de l'arrêté du 22 juin 2007 dont l'article 10 concerne le contrôle de qualité d'exécution des ouvrages du système d'assainissement est lui aussi en phase de finalisation. Si, dans sa nouvelle rédaction, la partie relative au passage des marchés convient bien à la profession à savoir « un contrat spécifique passé entre le maître d'ouvrage et un opérateur de contrôle accrédité... », la disparition de la référence au fascicule 70 dans le texte inquiète la profession. En effet, cette disparition pourrait amener les maitres d'ouvrage à s'exonérer d'une partie des contrôles et n'ayant plus que comme référence le CCTP. Le syndicat a donc prévu de mener une action forte auprès du COFRAC sur le sujet.

Par rapport au COFRAC, l'apposition du logo ou non sur les rapports est un sujet problématique pour les contrôleurs. L'absence de logo entraînant pour les maitres d'ouvrage le risque de ne pas recevoir les aides des Agences de l'eau et l'utilisation de celui-ci sans un respect strict des exigences du COFRAC entraînant potentiellement un risque de non-conformité lors des audits.

Pour avoir un avis commun sur la politique à adopter, une réunion s'est tenue le 27 avril dernier avec l'AESN, le CERIB et la FIB pour une mise au point sur l'utilisation du logo. Ses conclusions seront proposées au COFRAC pour validation.

Enfin, le syndicat a participé au groupe de travail sur la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement qui a pour objet l'élaboration d'un document de référence destiné aux collectivités locales pour les aider dans la mise en place de leurs obligations réglementaires.

Le document est bien avancé et devrait être publié à la fin de l'année.

En l'absence de Christine Bérard présidente, Patrick Broud demande à Florence Lievyn de faire le point sur les activités du syndicat.

➤ **SYNABA**

Au niveau réglementaire, les travaux de révision de l'arrêté relatif aux prescriptions techniques des installations ANC de moins de 20 EH ont commencé. Ces travaux ne visent pas spécifiquement la conception, mais le syndicat espère par ce biais rouvrir le débat de la nécessité de recourir systématiquement aux études à la parcelle.

D'un point de vue normatif, le projet de norme sur la conception des installations ANC a été soumis à enquête publique jusqu'au 1^{er} mai. Sa parution est attendue courant 1^{er} semestre 2016.

Concernant la vie du syndicat, le SYNABA souhaite renforcer son offre de service aux adhérents. A ce titre, il devrait être mis en place de façon bimestrielle des conférences téléphoniques d'une heure visant à échanger sur un sujet précis et le second numéro du Magazine « Le Concepteur » devrait paraître avant l'été.

Le syndicat fêtera ses 10 ans d'existence le 13 octobre dans le cadre des Assises de l'ANC. Il y teindra également son AG annuelle et ses élections.

Enfin concernant la conjoncture, une forte pression est exercée sur le métier de la conception qui attire des acteurs toujours plus nombreux alors même que le marché se tasse. Si le syndicat se bat depuis plusieurs années contre les SPANC prescripteurs, les installateurs mais aussi les fabricants tendent à se positionner sur ce créneau. De plus, la mise en place de réhabilitation groupée comme dans le bassin Loire-Bretagne sous l'impulsion de l'Agence de l'eau n'est pas sans conséquence. Seuls les gros faiseurs sont à même de répondre à ces marchés publics et les prix annoncés ne vont pas dans le sens de la qualité escomptée. Le syndicat reste donc pleinement mobilisé sur ces sujets.

Patrick Broud passe ensuite la parole à Laurent Auboueix pour le SYFFA.

➤ **SYFFA**

Laurent Auboueix indique que le syndicat a décidé de ne pas faire d'exposition de matériel en juin, les avis sur sa tenue ayant été mitigés et les délais d'organisation courts, du fait de la surcharge de travail des permanents.

Par contre le SYFFA tiendra son AG au mois de juin pour élire son nouveau Président, lui-même ne se représentant pas, et ses nouvelles instances.

Patrick Broud demande à Clothilde Pelletier de dire un mot sur APLICA dont aucun représentant n'a pu être présent ce jour.

➤ **APLICA**

L'association a indiqué qu'elle travaillait sur la formation à la sécurité pour l'alimentaire dont le cycle de renouvellement est de 3 ans. Pour ce faire elle ne travaille plus avec l'APTH mais s'est adjoint les services d'un formateur free-lance dédié. 500 participants sont attendus pour les 3 ans à venir.

Le nombre de stations adhérentes continue à croître et s'établit à 63 stations.

Enfin au niveau conjoncturel, la situation est toujours difficile.

3- Commissions fédérales

Patrick Broud demande à Frédéric Vernhes de faire le point sur les dossiers sociaux et les commissions paritaires.

➤ **Commission sociale**

Frédéric Vernhes donne état des différents dossiers.

- Minima conventionnels

Au niveau de la revalorisation des minima conventionnels, 3 réunions de négociations se sont tenues. Un avenant a été proposé à la signature des partenaires jusqu'au 13 avril et qui prévoyait une augmentation moyenne de 0,5 % (0,8 % pour la partie fixe et 0,2 % pour la valeur du point) sachant que le taux d'inflation sur 1 an à fin février était négatif (- 0,3 %).

L'avenant proposait également une augmentation de 0,5% pour les indemnités d'astreintes, de repas et panier de nuit.

Les partenaires ont jugés cette proposition trop faible (leurs demandes se situant entre 1,2% et 5 %) et l'avenant n'a pas été signé.

La délégation patronale a décidé de ne pas prendre de décision unilatérale.

- CQP

Depuis 3 ans la profession travaille à l'élaboration d'un CQP.

Quelques derniers points sont encore à valider pour entrer dans la phase opérationnelle et qui seront finalisés lors de la CPNE du 9 juin.

- Complémentaire santé

Lors de la commission paritaire du 27 février, il a été décidé d'engager les négociations pour la mise en place d'un accord de branche sur la complémentaire santé.

Un groupe de travail paritaire a été constitué et une assistance recherchée auprès d'actuaire pour aider le groupe dans sa mise en place sur un sujet particulièrement technique et complexe.

Deux actuaires ont été rencontrés et « KX Courtage » a été sélectionné.

La première réunion s'est tenue le 13 mai et trois réunions ont été programmés d'ici septembre (élaboration du cahier des charges, analyse des offres, oraux si nécessaire des organismes ayant répondu).

L'orientation est la suivante : mise en place d'une garantie minimale sur contrat responsable, avec options et définition des dispenses d'affiliation.

- Bilan social

Les questionnaires relatifs au recueil des données sociales 2014 ont été adressés à l'ensemble des adhérents avec un retour pour le 30 avril.

A ce jour 22 questionnaires ont été reçus et une relance va être effectuée. Il est rappelé que ces données sont indispensables à la commission sociale pour orienter ses négociations avec les partenaires.

- Regroupement des conventions collectives

Le ministère du travail a commencé les travaux de regroupement des conventions collectives en vue d'en faire passer le nombre de 700 à 100 dans les dix ans.

La première démarche a consisté à étudier le sort de 53 conventions collectives qui ne vivaient plus depuis longtemps.

Dans ce cadre, la convention collective régionale des entreprises de vidange du Nord Pas de Calais et de la Somme signée en 1962 (IDDC 314) mais dont le ministère ne dispose que du code NAF de l'époque, serait rattaché à la CCNAMI.

Un avis relatif à fusion sera publié avant entérinement.

Le ministère aborde maintenant les conventions régionales ou départementales qui feraient doublon avec des conventions nationales.

Et enfin sera étudié, le devenir des conventions qui n'auraient signé aucun accord depuis 5 ans.

- Représentativité patronale

A l'instar de ce qui s'est produit pour les syndicats de salariés, les organisations patronales doivent à leur tour mesurer leur représentativité. La mesure de cette représentativité a été introduite par l'article 29 de la loi sur la formation professionnelle du 5 mars 2014 avec comme fondement la « notion d'adhésion ».

Le décret d'application relatif à la mise en œuvre de la réforme de la représentativité patronale est actuellement au Conseil d'Etat et devrait être publié avant l'été.

Patrick Broud passe ensuite la parole à Daniel Berthe pour la commission technique et sécurité et QUALITASS.

➤ **Commission technique et sécurité**

La commission n'a pas fonctionné depuis la dernière réunion du CA. Elle est toujours en attente de la publication par l'INRS du document sur les travaux en station-service et autres stations de distribution de produits pétroliers.

Concernant ce sujet, plusieurs administrateurs demandent à ce que la profession fasse pression auprès des hypermarchés ou autres clients pour que les stations-services soient fermées lorsque les entreprises interviennent sur les cuves.

Patrick Broud ajoute que lors du remplissage des cuves, les stations, au moins les petites, sont fermées.

Daniel Berthe indique que dans le document INRS, une zone de sécurité est prévue mais sans pour autant imposer une fermeture mais cela pourra être révoqué avec Roland Werlé.

La commission va relancer son groupe de travail sur les retours d'expérience et l'analyse des accidents et pour ce faire il redemande aux adhérents de bien vouloir faire remonter les données car il est toujours difficile de les recueillir.

➤ **Qualitass**

La dernière réunion de la commission s'est tenue le 17 février.

125 en sont attributaires sur 165 cotisants concernés par la démarche, soit 76 %.

Les premiers dossiers QUALITASS + Immo ont été instruits.

3 audits sont programmés et 3 autres en cours de programmation.

4- Réunions régionales et salons

Patrick Broud demande ensuite à Florence Lievyn de faire le point sur les réunions régionales qui se sont tenues ainsi qu'à Charles Le Boulanger pour les salons.

➤ **Réunions régionales**

Deux réunions régionales se sont tenues depuis le dernier CA de la FNSA.

La délégation Bretagne s'est réunie fin janvier dans le cadre du Carrefour des gestions locales de l'eau qui a regroupé une douzaine de participants. Il est à noter un nombre de participants à la baisse par rapport aux années précédentes, tendance également observée sur le salon.

La délégation Aquitaine a proposé une réunion le 5 mars dans les locaux du Conseil départemental de la Gironde. Plus de 20 personnes étaient présentes dont l'ordre du jour était partagé entre la FNSA et le CG. La thématique des exutoires des déchets d'assainissement suscite toujours autant d'intérêt, de même que le suivi de l'agrément des personnes réalisant les vidanges.

La prochaine réunion prévue est celle de la délégation Nord Pas de Calais Picardie dans le cadre du salon Environord dont la date a été fixée au 10 juin en matinée.

Le Conseil départemental de la Charente souhaitant inclure les entreprises d'assainissement dans sa Charte de qualité, une réunion de la délégation Poitou Charente Limousin sera organisée en ce sens au second semestre, vraisemblablement sur Angoulême.

Enfin, la tenue des Assises de l'ANC sur Troyes permettra de réunir le 14 octobre la délégation Bourgogne qui ne s'était pas réunie depuis 2010.

➤ **Salons**

Plusieurs salons se tiennent dans les prochains mois :

- HYDROGAIA (Salon international de l'eau) 27-28 mai à Montpellier
- ENVIRONORD (Salon de l'environnement pour les entreprises et les collectivités) 10 - 11 juin à Lille
- H'EXPO (Salon des professionnels de l'habitat) 22-24 septembre à Montpellier
- AQUATERRITORIAL (Usages de l'eau et Collectivités Locales) 23-24 septembre à Mulhouse
- WE (ex Pollutec Paris) (Salon pour les ressources et le climat) 13-16 octobre à Paris
- 12èmes Assises de l'ANC (Assainissement non collectif) 14-15 octobre à Troyes

Après étude du coût de ceux-ci et de leurs impacts, le CODIR avait préconisé de ne retenir que les assises de l'ANC ce que les membres du Conseil d'administration approuvent.

5- Congrès 2015

Plusieurs lieux ont été étudiés : Avignon, Aix en Provence, Marseille, l'objectif étant de faire un congrès « prestige » et sans exposition de matériel.

Après étude, le CODIR propose de retenir la ville d'Avignon au Centre des congrès du Palais des Papes et le 30 septembre, seule date disponible dans le créneau souhaité.

Le Conseil d'administration demande à Jean-Jacques Bonnefond de se rendre sur place accompagné de Charles Le Boulanger pour étudier les lieux.

Au niveau de l'organisation, celle-ci serait la suivante :

- Accueil et cocktail déjeunatoire à partir 12 h 00
- Tenue des Assemblées Générales et élections statutaires (CA, Bureau et Président) de la FNSA et des syndicats affiliés
- Visite guidée de la ville et du Palais des Papes
- Dîner de clôture avec animation
- Nuitées dans la ville d'Avignon à proximité du Palais des Papes

6- Etat financier et bilan 2014

Philippe Maillot donne état final du bilan et compte de résultat 2014 qui ont été établis par le cabinet comptable de la FNSA et validés par le commissaire aux comptes. Il indique que ces éléments sont conformes aux prévisions budgétaires et que la trésorerie est bonne.

Après ventilation aux syndicats, les produits d'exploitation s'établissent à un montant de 776 430 € dont 26 240 € de produits financiers. Les charges d'exploitation sont de 679 094 € et l'excédent de l'exercice est de 97 335 €.

Il est à noter que les charges d'exploitation sont restées identiques (à 34 € près) à celles de l'année 2013.

Au niveau des cotisations, on note une petite baisse de 3,5 % par rapport à l'année 2013.

Avant de passer au vote pour approbation des comptes, Philippe Maillot indique que le détail des comptes est à la disposition des administrateurs et que, conformément aux obligations comptables des organisations professionnelles, ils feront l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration et il est décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2014 soit 97 335 € au compte report à nouveau.

7- Questions diverses

➤ Intervention de Robert Condamine sur pratiques non commerciales de l'entreprise Edison

Robert Condamine porte à la connaissance des membres du Conseil les pratiques non commerciales dont il a été victime de la part de l'entreprise Edison et met en garde l'ensemble des adhérents par rapport à cette société et ses pratiques qui de plus discréditent la profession.

➤ Demande d'adhésion FNSA

- H2O pour le SNEA et le SYNCRA.

Le Conseil d'administration valide l'adhésion de cette société dont le dossier avait préalablement été accepté par les CA des deux syndicats concernés.

Sans autre point à l'ordre du jour ni question diverse, Patrick Broud lève la séance à 13h en remerciant les administrateurs de leur participation.
